

Réduire les rejets industriels dans l'eau

4

Les toxiques

Les rejets de mercure

Le mercure a la particularité de ne pas être éliminé par les organismes vivants et d'engendrer ainsi une bio-accumulation tout au long de la chaîne alimentaire. Chez l'homme, il peut être à l'origine de maladies rénales, psychosomatiques et cardiaques.

Il est rejeté notamment par les activités de chimie et de pétrochimie, et en particulier par les industries du chlore.

Principaux rejets de mercure > 1kg

Nom établissement	Commune	Masse émise totale 2006 (kg)	Masse émise totale 2007(kg)	Masse émise totale 2008(kg)	Masse émise totale 2009(kg)	Masse émise totale 2010 (kg)	Masse émise totale 2011 (kg)
RIO TINTO	Gardanne	6	5,9	5,9	4.8	26,7	*
ARKEMA	Martigues	14	20	18	22	18	23
TOTAL Raffinerie de Provence - site de la Mède	Chateauneuf-les-Martigues				7	3,7	0,3
ARKEMA	Fos-sur-Mer					2,1	1
ARKEMA**	Marseille					1,6	
ARKEMA	Chateau-Arnoux / Saint-Auban	7,6	2,6	2,5	1,56	1,4	1,1
VINYLFOS	Fos-sur-Mer		0,1			1,4	0,7
LYONDELL	Gardanne / Fos-sur-Mer		0,2	2	2	1,3	0.3
NAPHTACHIMIE	Martigues	1,8	0,7	0,7	1,9	0,7	1,1

*Les variations constatées sur le Mercure pour RIO TINTO sont dues au traitement de minerai d'origines diverses et à des évolutions sur les méthodes de mesure.

** Paramètre mesuré que depuis 2010 dans le cadre de l'opération RSDE.

Les rejets de plomb

Le plomb (Pb) est un polluant bien connu, responsable en particulier du saturnisme. Suivant la dose reçue, il peut ainsi provoquer un retard intellectuel chez l'enfant ainsi que des troubles rénaux et cardio-vasculaires.

Les activités potentiellement émettrices sont les activités de traitement de surfaces, de métallurgie et de chimie.

Réduire les rejets industriels dans l'eau

Les toxiques

4

Principaux rejets de plomb >1,5 kg

Nom établissement	Commune	Masse émise totale 2006 (kg)	Masse émise totale 2007 (kg)	Masse émise totale 2008 (kg)	Masse émise totale 2009 (kg)	Masse émise totale 2010 (kg)	Masse émise totale 2011 (kg)
RIO TINTO	Gardanne	18 481	5942	16349	11520	15356	12 516
SOTRECO	Chateaubernard			0,03	0,1	0,3	5,4
ARCELORMITTAL	Fos-sur-Mer	119	19,9	131,9	282	254	235
TERMINAL MÉTHANIER DU TONKIN	Fos-sur-Mer					197	
SDEI (USINE DE COMPOSTAGE DE BOUES)	Carpentras					33,7	
TOTAL	Chateaubernard-les-Martigues		22,6	28,8	44,6	31,75	
KERNEOS	Fos-sur-Mer					10	
FIBRE EXCELLENCE TARASCON	Tarascon					8,7	
NAPHTACHIMIE	Martigues	34,3	34,3	25,8	22,6	8,4	9,5
ECO RECYCLING SYSTEMS	Berre l'Étang	1,6	1,2	3,5	7,5	7,7	6,6
SONITHERM	Nice	23	39,7	28	24	7	3
ARKEMA	Fos-sur-Mer					6,9	10,1
CPB - UCA	Berre L'Étang					5,4	
ARKEMA	Marseille		10	5,5	2	4,5	
VINYLFOS	Fos-sur-Mer		4,9			4,1	
EDF CPT DE MARTIGUES	Martigues		1,2	2,5	3,1	2,7	
BLANCHISSERIE INTER HOSPITALIÈRE	Nice			1420	2647	1,9	2,6

Réduire les rejets industriels dans l'eau

4

Les toxiques

Les rejets de chrome

Le chrome est toxique pour les végétaux et les organismes dits inférieurs (bactéries, algues). Chez l'homme, il peut provoquer une irritation de la peau et des muqueuses et des atteintes hépato-rénales. Une forme particulière du chrome, le chrome hexavalent ou CrVI, est mutagène et cancérigène.

Les rejets principaux sont à chercher du côté des traitements de surfaces, de l'industrie des métaux et de la chimie.

Principaux rejets de chrome et ses composés >1 kg

Nom établissement	Commune	Masse émise totale 2006 (kg)	Masse émise totale 2007 (kg)	Masse émise totale 2008 (kg)	Masse émise totale 2009 (kg)	Masse émise totale 2010 (kg)	Masse émise totale 2011 (kg)
RIO TINTO	Gardanne	496 751	438 092	445 936	315 517	415 265	337 400
SOTRECO	Chateaubernard			0,04	0,11	0,5	8,1
FIBRE EXCELLENCE	Tarascon					161,2	
SDEI	Carpentras					147,8	0,1
INEOS MANUFACTURING FRANCE SAS	Martigues					52,3	41,7
CPB RAFFINERIE	Berre l'Étang					40,8	
EURENCO	Sorgues	38,6	54,4	50,4	56,7	35,3	55,3
TOTAL	Chateaubernard-les-Martigues				17,1	29,4	
NAPHTACHIMIE	Martigues	336,3	12,3	18,1	13,2	13,3	7,3
CPB - UCB	Berre l'Étang					7,3	
PMA	Marseille	4,7	6	12,1	4,3	5,2	3,3
VINYLFOS	Fos-sur-Mer		5,9			3,9	3,1
ARKEMA	Marseille					2,99	4
SONITHERM	Nice	2	3,8	5	6	2	1
SITA SUD	Entraigues-sur-la-Sorgue	0,9	0,9	0,4	0,6	1,6	4
ECO RECYCLING SYSTEMS	Berre l'Étang	1,6	1,4	1,5	1,5	1,6	1,4
SITA SUD	les Pennes-Mirabeau	1,5	0,8	1,2	1,2	1,5	0,9
SONITHERM	Nice	2	1,8	4	2	3	1
PMA	Marseille	0,37	1	1,2	0,47	0,12	3,3

Réduire les rejets industriels dans l'eau

Les toxiques

4

Les rejets de cadmium

Principaux rejets de cadmium >1 kg

Nom établissement	Commune	Masse émise totale 2006 (kg)	Masse émise totale 2007 (kg)	Masse émise totale 2008 (kg)	Masse émise totale 2009 (kg)	Masse émise totale 2010 (kg)	Masse émise totale 2011 (kg)
RIO TINTO	Gardanne	6	240	113	55	221,8	75
RAFFINERIE DE PROVENCE	Chateaufort-les-Martigues				2,9	15,9	
NAPHTACHIMIE	Martigues	6,8	12,3	12,9	10,2	3,2	3,7
CPB - UCB	Berre l'Étang					2,8	
ARKEMA	Fos-sur-Mer					2,1	3,5
SONITHERM	Nice	3	6,2	4	2	2	1
VINYLFOS	Fos-sur-Mer		1,7	1	2,4	1,8	2,2
PMA	Marseille	0,3	0,9	1,2	0,4	1,2	0,2
VICAT - USINE DE PEILLE	Blausasc				0	1,2	0,9

ISOVER ST GOBAIN

Le rejet de cet établissement est constitué essentiellement des eaux de refroidissement .

Il est effectué dans la rivière « la Meyne » et représente 20% de son débit en période d'étiage (rivière de 2ème catégorie, ce qui lui impose de très fortes contraintes).

La surveillance des eaux résiduaires réalisée sur le rejet montre que le débit autorisé (3000 m3/j) n'est pas dépassé et que les paramètres recherchés respectent les valeurs limites d'émission imposées.

Il est à noter que l'exploitant a réalisé la recherche préliminaire des toxiques dans l'eau et a décidé de supprimer le zinc, utilisé en qualité d'inhibiteur de corrosion, et de le substituer par un nouveau composé.